



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
SUPERVISION BANCAIRE

Communiqué de presse

9 juillet 2021

La BCE finalise l'évaluation complète de deux banques italiennes, d'une banque estonienne et d'une banque lituanienne

- L'évaluation complète était requise à la suite du classement de ces banques comme établissements importants
- Un examen de la qualité des actifs et un test de résistance ont été effectués pour chaque banque
- L'exercice n'a pas révélé de déficit de fonds propres

La Banque centrale européenne (BCE) a publié ce jour les résultats de l'évaluation complète de deux banques coopératives italiennes, d'une banque estonienne et d'une banque lituanienne. Les quatre banques, Cassa Centrale Banca – Credito Cooperativo Italiano S.p.A., Iccrea Banca S.p.A – Istituto Centrale del Credito Cooperativo, Luminor Bank AS et Akcinė bendrovė Šiaulių bankas, ont été classées comme établissements importants et sont supervisées par la BCE. Toutes les banques assujetties ou susceptibles d'être assujetties à la supervision directe de la BCE doivent faire l'objet d'une évaluation complète, consistant en un test de résistance et un examen de la qualité des actifs (*asset quality review*, AQR).

L'évaluation complète montre qu'aucune des quatre banques n'est confrontée à un déficit de fonds propres car elles ne sont pas passées au-dessous des seuils pertinents appliqués dans l'AQR et le test de résistance. Toutefois, les banques doivent assurer le suivi des résultats de l'exercice et prendre des mesures en réponse aux conclusions de l'AQR.

L'AQR est un exercice prudentiel plutôt que comptable et fournit à la BCE une évaluation ponctuelle de la valeur comptable des actifs d'une banque à une date donnée (le 31 décembre 2019 dans le cas de ces quatre banques). L'AQR détermine également s'il est nécessaire de renforcer l'assise en fonds propres d'une banque. En raison du caractère ponctuel de l'AQR et étant donné que la date de

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Communiqué de presse / 9 juillet 2021

La BCE finalise l'évaluation complète de deux banques italiennes, d'une banque estonienne et d'une banque lituanienne

référence utilisée pour l'exercice précède l'apparition de la pandémie de coronavirus (COVID-19) en Europe, les résultats de l'AQR n'incluent pas l'impact de la crise actuelle liée à la COVID-19. L'AQR a été réalisé selon la [dernière version de la méthodologie dédiée de la BCE](#), publiée en juin 2018.

L'AQR a été complété par un exercice de test de résistance, qui a examiné comment la situation de fonds propres des banques évoluerait dans le cadre d'un scénario de référence et d'un scénario adverse sur la période de trois ans allant de fin 2019 à fin 2022 (exercice distinct du test de résistance mené à l'échelle de l'UE en 2021). Ce test de résistance couvre la période de forte contraction économique qui a suivi l'apparition de la pandémie de COVID-19 en Europe et reflète l'impact d'une sélection de mesures de soutien prises par les autorités publiques et d'allègement des contraintes réglementaires pour y faire face. Le test de résistance a été mené à l'aide de la méthodologie relative au test de résistance mené à l'échelle de l'UE en 2020. Les deux scénarios ont été actualisés à l'aide des projections les plus récentes au début de l'exercice (principalement les projections macroéconomiques de juin 2020 établies par les services de l'Eurosystème pour la zone euro).

Dans ce contexte, la BCE a décidé que seul un déficit de fonds propres dans le scénario de référence du test de résistance (y compris l'AQR et le processus d'intégration des résultats) serait de nature à déclencher un besoin de recapitalisation, tandis que les résultats du scénario adverse seraient utilisés uniquement pour aider à la détermination des recommandations au titre du pilier 2 (*Pillar 2 guidance*) dans le cadre du processus SREP 2021. Les seuils appliqués aux ratios pour identifier des déficits de fonds propres ont été maintenus aux mêmes niveaux que lors des exercices précédents, à savoir un ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1, CET1) de 8 % pour l'AQR et le scénario de référence du test de résistance. Le ratio CET1 est un indicateur essentiel de la solidité financière des banques.

Les quatre banques ont toutes consenti à la divulgation des résultats de cet exercice.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.

Communiqué de presse / 9 juillet 2021

La BCE finalise l'évaluation complète de deux banques italiennes, d'une banque estonienne et d'une banque lituanienne

Tableau 1

Évolution des ratios CET1 et besoins en fonds propres qui en résultent

Nom de la banque	Ratio CET1 initial ⁽¹⁾	Ratio CET1 après l'AQR ⁽¹⁾	Ratio CET1 scénario de référence ⁽²⁾	Ratio CET1 scénario adverse ⁽²⁾	Déficit CET1
	(%)	(%)	(%)	(%)	(en millions d'euros)
Cassa Centrale Banca – Credito Cooperativo Italiano S.p.A.	19,72	18,30	17,14	10,59	0
Iccrea Banca S.p.A. – Istituto Centrale del Credito Cooperativo	15,50	13,88	12,29	5,67	0
Luminor Bank AS	20,32	19,79	17,94	13,99	0
Akcinė bendrovė Šiaulių bankas	19,95	17,75	16,48	7,02	0

(1) Ratios CET1 au 31 décembre 2019.

(2) Ratio CET1 le plus faible sur l'horizon de trois ans du test de résistance.

Les résultats détaillés et des informations sur le bilan de cet exercice peuvent être consultés sur le [site internet de la BCE consacré à la supervision bancaire](#).

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Nicos Keranis](#) aux numéros suivants : +49 69 1344 7806 et +49 172 758 7237.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.